



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 14 janvier 2026

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Lors de la présentation de l'accord de coalition, le gouvernement avait annoncé l'introduction d'un deuxième intervenant au cycle 1 dans l'enseignement fondamental. Cette mesure, destinée à améliorer la différenciation pédagogique et à offrir aux enfants les meilleures chances de réussite dès le début de leur parcours scolaire, constituait une des réformes phares du programme éducatif. Toutefois, face aux difficultés persistantes de recrutement de personnel qualifié et aux contraintes budgétaires, Monsieur le ministre de l'Éducation nationale a récemment précisé que cette initiative ne serait pas déployée immédiatement à l'échelle nationale. Au lieu d'une mise en œuvre généralisée, le concept sera d'abord testé dans le cadre d'un projet pilote, permettant ainsi d'évaluer son efficacité et sa faisabilité avant une éventuelle généralisation.

Dans ce contexte, nous souhaiterions adresser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

- À quelle date Monsieur le ministre envisage-t-il le lancement du projet pilote relatif à l'introduction du deuxième intervenant au cycle 1 ?
- Combien d'écoles et de classes sont prévues pour participer au projet pilote ?
- Sur la base de quels critères de sélection les établissements scolaires et les classes participant au projet pilote seront-ils désignés ?
- Quelle sera la durée du projet pilote avant une éventuelle généralisation ?
- Quelles seront les qualifications requises pour les deuxièmes intervenants ?
- Comment le personnel des SEA sera-t-il intégré concrètement dans ce dispositif ?
- Quel sera le budget alloué au projet pilote ?
- Quels sont les critères d'évaluation spécifiques qui seront appliqués pour mesurer l'efficacité et la pertinence du projet pilote ? Quels indicateurs de réussite permettront de décider d'une généralisation du concept ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Francine Closener
Députée

Ben Polidori
Député



Réponse de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, à la question parlementaire n° 3467 de Madame la Députée Francine Closener et de Monsieur le Député Ben Polidori

- 1. À quelle date Monsieur le ministre envisage-t-il le lancement du projet pilote relatif à l'introduction du deuxième intervenant au cycle 1 ?**
- 2. Combien d'écoles et de classes sont prévues pour participer au projet pilote ? Sur la base de quels critères de sélection les établissements scolaires et les classes participant au projet pilote seront-ils désignés ? Quelle sera la durée du projet pilote avant une éventuelle généralisation ? Quelles seront les qualifications requises pour les deuxièmes intervenants ? Comment le personnel des SEA sera-t-il intégré concrètement dans ce dispositif ? Quel sera le budget alloué au projet pilote ? Quels sont les critères d'évaluation spécifiques qui seront appliqués pour mesurer l'efficacité et la pertinence du projet pilote ? Quels indicateurs de réussite permettront de décider d'une généralisation du concept ?**

Je me permets de renvoyer ici à ma réponse écrite à la question parlementaire n° 2715 ainsi qu'aux explications fournies lors de la réunion de la commission parlementaire de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du 11 novembre 2025.

La durée du projet pilote, le budget prévisionnel, les critères d'évaluation spécifiques, les indicateurs de réussite ainsi que les modalités précises relatives au rôle du personnel socio-éducatif supplémentaire sont actuellement en cours de définition et seront précisés, dans la suite de l'élaboration du projet, en concertation avec les différents acteurs concernés.

Luxembourg, le 3 mars 2026

Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH